

# Choisir entre interroger Milquet et écouter Magnette

ENTITÉS FÉDÉRÉES Jeudi, une dizaine de députés devront faire un choix : soit siéger au parlement de Wallonie, soit à celui de la Fédération

La rivalité qui oppose le parlement de Wallonie et le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) atteindra cette semaine un niveau inédit : jeudi matin, en effet, les agendas des deux assemblées entreront en collision frontale.

La semaine qui s'ouvre est normalement réservée aux travaux parlementaires de la Fédération en application du principe de l'alternance qui prévaut depuis de longues années.

Mais cette fois, la confrontation n'a pas pu être évitée. A 10 h, à Bruxelles, se réuniront les membres de la commission de la Culture et de l'Enfance en présence de Joëlle Milquet (CDH), la ministre en charge (notamment) de ces

matières. Une grosse vingtaine de questions et d'interpellations figure à l'ordre du jour. Impossible pour les députés wallons concernés par cette réunion d'être présents à Namur à 11 h pour un des temps forts de l'année parlementaire : le discours sur l'état de la Wallonie prononcé en séance plénière par le ministre-président Paul Magnette (PS). En faisant vite par contre, ils pourront assister au débat qui s'ensuivra dès 14 h.

Soulignons le côté schizophrénique de la situation. A l'exception des élus germanophones, tous les députés wallons siègent aussi au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans le cas qui nous occupe, ils sont huit à être

membres de la commission de l'Enfance et de la Culture : Philippe Knaepen, Magali Dock, Véronique Durenne et Olivier Maroy pour le MR, Patrick Prévot et Anne Lambellin pour le PS, Savine Moucheron et Véronique Salvi pour le CDH.

Le premier cité est aussi le président de cette commission. Il a déjà annoncé qu'il assurera son rôle ce jeudi. En plus des membres effectifs, d'autres élus devront effectuer un choix entre Bruxelles et Namur : Olga Zrihen et Jean-Marc Dupont (PS) et Valérie De Bue (MR) qui avaient fait inscrire des questions orales à l'ordre du jour.

L'agacement des députés wallons/communautaires est perceptible. Même si nul n'ignore que les transferts de compétences vers les Régions ont accru considérablement le champ d'action de l'assemblée namuroise qui est à l'étroit dans un calendrier très diplomatique-

ment organisé pour assurer l'équilibre entre les deux parlements. Les ins-

**Philippe Courard (PS)**

**refuse l'idée**

**d'une assemblée « croupion »**

tances de ceux-ci ont engagé des négociations pour trouver une solution structurelle. Sans résultat à ce stade.

En filigrane de ces problèmes d'agenda, c'est l'opposition entre régionalistes à tous crins et défenseurs de la Com-

munauté qui pointe le bout de son nez. Les premiers veulent assurer définitivement « la primauté du fait régional » dans le paysage institutionnel et les seconds voient dans l'assemblée de la rue Royale un trait d'union essentiel entre Bruxelles et la Wallonie. Philippe Courard (PS), président du parlement de la Fédération, refuse l'idée d'une assemblée « croupion » victime de la boulimie namuroise.

Au passage, constatons le peu de cas qui est fait dans ce débat du sort des dix-neuf députés bruxellois qui siègent au parlement de la Fédération et qui doivent s'adapter aux agendas fluctuants des deux assemblées rivales. ■

**ERIC DEFFET**